

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 027-242700607-20251201-2025_0351-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°13

Date de convocation : le 25 novembre 2025

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 1^{er} décembre 2025 à 19h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président, salle polyvalente de Sainte-Colombe-La-Commanderie
➤ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56

Présents : 44

Pouvoirs : 6

Toutes les communes étaient représentées sauf : BERNIENVILLE – BROSVILLE – SAINT-MESLIN-DU-BOSC – VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian - Absent	CHECA Marie-France - Absente
BROSVILLE	ROMET Marc - Absent	LECOMTE Béatrice - Absente
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	SERGENT Agnès
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRESTOT	LOUIS Christine - Excusée	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance - Excusée – POUVOIR : C. CARRERE-GODEBOUT	BUISSON Sébastien - Excusé
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise - Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick - Excusé	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul - Excusé	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	PENEL Philippe - Excusé
HONDOUTVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne - Absente	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAUD Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTÉ Gérard - Excusé	ROUSSIAU Yann
LE BOSC-DU-THEIL	VALLEE Laurent RECOLARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud Excusé pouvoir : MN.CHEVALIER - CHEVALIER Marie-Noëlle – COUDRAY Isabel Excusée pouvoir F.BRONNAZ – DAVOUST Francis Excusé pouvoir A.LE MERRER - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita – LEROY Hélène - ONFRAY Didier Excusé pouvoir I.VAUQUELIN. LEVAVASSEUR Katiana – Absente	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	LEMARCHAND Fabien
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	SASS Laëtitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas - Excusé
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAUD Virginie - Absente
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT ODILE
ST MESLIN-DU-BOSC	BONNEAU Christian - Absent	JOUEN Eric - Absent
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse - Excusée
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia - Excusée – POUVOIR : Hugues BOURGAULT	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETTES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile - Excusée
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard - Excusé	BRIANT William - Excusé
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°13

COMPETENCE ADMINISTRATION GENERALE

Objet : CONTRACTUALISATION – Contrat de territoire avec la région Normandie et le département de l'Eure – projet d'ajout d'une fiche action

Rapport de Présentation :

Le 2 avril dernier, a été signé le contrat de territoire 2023-2027 avec la région Normandie et le département de l'Eure.
Pour le pays du Neubourg, cinq projets ont été retenus :

- « Réorganisation et redynamisation du centre-bourg » (BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE)
- « Extension des services communautaires et des permanences au public en centre-bourg et création d'une salle mutualisée pour les associations » (communauté de communes du pays du Neubourg)
- « Réfection de la piste du vélodrome » (LE NEUBOURG)
- « Projet d'aménagement du site du Vieux Château (phases 1 et 2). Restauration de la salle de La Toison d'Or et création d'un parc public en cœur de ville » (LE NEUBOURG)
- « Réorganisation et revitalisation du centre-bourg - phase 1/2 : équipements et espaces publics autour de la mairie » (TOURVILLE-LA-CAMPAGNE)

La communauté de communes du pays du Neubourg, au titre de la solidarité communautaire sollicite aujourd'hui de la part de ses co-financeurs, la rédaction d'une nouvelle fiche action, au profit du projet de création d'une salle des associations, sur la commune de Crosville. Ce projet d'envergure participera au dynamisme local et profitera à l'ensemble des habitants du territoire.

Pleinement conscient que ce projet devra s'inscrire à subvention égale, concernant la participation du département de l'Eure et de la région Normandie, il est proposé de modifier le montage financier de la fiche action n°2 du présent contrat de territoire.

Il s'agirait, en cas d'accord, de diminuer la participation du département concernant le projet d'extension des services communautaires et des permanences au public en centre-bourg et de la création d'une salle mutualisée pour les associations, afin de libérer 30.000 euros, ce qui permettrait d'abonder le montage financier de la commune de Crosville.

La création de cette fiche action permettra, à la commune de Crosville, de bénéficier de subventions de l'Etat à travers les dispositions de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu la délibération du conseil régional de Normandie du 20 juin 2022 adoptant, pour la période 2023/2027, la nouvelle politique régionale en faveur des territoires normands,

Vu les délibérations du conseil départemental de l'Eure du 07 janvier 2022 relatives à la mise en œuvre des nouvelles modalités de contractualisation avec les territoires,

Vu la délibération du conseil communautaire du 04 juin 2018 portant sur l'adoption de la stratégie de territoire dans le cadre du contrat de territoire,

Vu la délibération du conseil communautaire du 10 juin 2024 approuvant les modalités du contrat de territoire 2023-2027,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 24 novembre 2025,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation,
- Approuve la modification de la fiche action n°2 du contrat de territoire 2023-2027 afin de libérer 30.000 euros de la part de la participation du département au projet de la communauté de communes du pays du Neubourg,
- Autorise le président à signer l'ensemble des documents relatifs au contrat de territoire.

Adopté
1 abstention

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON

Date de publication :

- 9 DEC. 2025

Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE



Page 2 sur 2